



DISTRICT DU VAL-D'OISE

DE FOOTBALL
FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLÉRANCE
SOLIDARITÉ

N° 778 - ÉDITION DU 04 SEPTEMBRE 2026

COMMISSIONS

- Calendriers et Organisation des Compétitions
- Football pour les enfants
- Organisation des coupes
- Terrains et installations sportives
- Finances
- Futsal



6 avenue du Bosquet
95560 Baillet-en-France



01 34 08 11 28

SIRET 323 037 713 00035

APE 9319Z



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES CALENDRIERS ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N°07

Réunion du :	Mardi 1 septembre 2026 à 14h00
Président de séance :	M. PODAN-MAVOUNZY
Présents :	MMES BAUDRY – SYLVESTRE M. COKGUL
Assiste :	M. LE RIGOLEUR

Toutes les décisions figurant au présent procès-verbal sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain de leur notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du Règlement Sportif du DVOF.

1. AJOUTS / RETRAITS D'ÉQUIPES

500611 – BEAUCHAMP AS (CRITÉRIUM +45/C)

La Commission prend connaissance de l'ajout d'une équipe supplémentaire de BEAUCHAMP AS en Critérium +45 ans.

La Commission répond favorablement et intègre BEAUCHAMP AS 6 en Critérium +45/C.

Afin de respecter l'alternance sollicitée par le club de BEAUCHAMP AS 2, la Commission procède à la modification du calendrier des rencontres en CRITERIUM +45/C

La Commission invite, en conséquence, les clubs de la poule C Critérium +45ans à prendre connaissance des modifications effectuées.

500565 – SURVILLIERS AVENIR (U18 D3/B)

La Commission, prend connaissance du retrait de l'équipe de SURVILLIERS AVENIR 1 engagée en U18 D3/B.

2. ENGAGEMENTS

CONFIRMATION DES ENGAGEMENTS EN DERNIERES DIVISIONS

La Commission rappelle que les clubs ayant engagé une équipe dans les dernières divisions des compétitions départementales et n'ayant pas encore confirmé leur





engagement doivent impérativement procéder à cette confirmation auprès de la Commission, par courriel à l'adresse suivante : **competitions95@district-foot95.fff.fr**

Liste des clubs concernés :

Séniors D4

PONTOISIENNE JS 2		
MAGNY EN VEXIN FC 2	ES HERBLAY 3	PARMAIN AC 1
FOSSÉS FU 2		
	THILLAY VAUD. ESM 2	MONTMAGNY FC 2
	BRUYERES BERNES USM 1	PIERRELAYE FC 2
		NEUVILLE SUR OISE AS 1
ROISSY EN France US 2		PARMAIN AC 2
VEXIN AS 1	VEXIN AS 2	ENTENTE BEAUMONT MOURS 3
PONTOISIENNE JS 2	ENTENTE BEAUMONT MOURS 2	MONTMORENCY FC 2
ES HERBLAY 3		EZANVILLE ECOUEN US 2
MAGNY EN VEXIN FC 2	BEAUCHAMP AS 2	PUISEUX LOUVRES 95 FC 2
PRESLES FC 2	GARGES FCM 3	CHAUMONTEL LUZARCHES 2
VAUREAL FCM 3		ARNOUVILLE FAS 1

U18 D3

	PIERRELAYE FC 1
ENT. BEAUMONT MOURS 2	ARNOUVILLE FAS 1
	MONTSOULT BAILLET US 1
	PONTOISIENNE JS 1
MONTMAGNY FC 1	PUISEUX LOUVRES 95 FC1
CHAMPAGNE 95 SFC 1	MONTMORENCY FC 1
ROISSY EN France US 1	SURVILLIERS Av. 1
NEUVILLE/OISE AS 1	FONTENAY EN PARISIS FC 1
MAGNY EN VEXIN FC 1	HERBLAY ES 2

U17 D1

ECOUEN FC 1	SOISY AM FC 1	SARCELLES AAS 2
-------------	---------------	-----------------





ENTENTE ROISSY/LE THILLAY 1	CORMEILLAIS ACS 1	DEUIL ENGHIE FC 1
MARCOUVILLE CITY CP 1	GOUSSAINVILLE FC 1	

U16 D4

ADAMOIS OI. 2	PUISEUX LOUVRES FC 1	
	GARGES FCM 2	ERAGNY AS 1
MAGNY EN VEXIN FC 1	ACADEMIE FC ERMONT 2	
MONTMORENCY FC 2		SURVILLIERS Av 1
CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1	PIERRELAYE FC 2	ASS. JEUNESSE ENGHIE ENNOISE ET DEUILLOISE 2
	CHAMPAGNE 95 SFC 2	BOUFFEMONT ACF 1

U15 D2

ST LEU 95 FC 1	SURVILLIERS Av. 1	GARGES FCM 1	
VAUREAL FCM 1	SOISY AM FC 1	CORMEILLAIS ACS 1	
ST BRICE FC 1		ASSO JEUNESSE ENGHIE ENNOISE ET DEUILLOISE 1	ST LEU 95 FC 2
	ECOUEN FC 1	PUISEUX LOUVRES FC 1	ERAGNY AS 1
	MARCOUVILLE CITY CP 1	PARMAIN AC 1	BEZONS USO 1
CERGY PONTOISE FC 2	ASSO JEUNESSE ENGHIE ENNOISE ET DEUILLOISE 2		

U14 D5

PONTOISIENNE JS 2	ADAMOIS OI. 2	CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1
GARGES FCM 3	HERBLAY ES 3	
FOSES FU 2		ENTENTE BEAUMONT MOURS 2
ECOUEN FC 4	PUISEUX LOUVRES 95 FC 2	SARCELLES AAS 7
VAUREAL FCM 3	MONTMAGNY FC 3	ACADEMIE FC ERMONT 2
ARGENTEUIL FC 3	EZANVILLE ECUEN US 1	
ASSO JEUNESSE ENGHIE ENNOISE ET DEUILLOISE 2	PIERRELAYE FC 1	PARMAIN AC 1
MONTMORENCY FC 2	BEZONS USO 3	ASSO JEUNESSE ENGHIE ENNOISE ET DEUILLOISE 1





FONTENAY EN PARISIS FC 1		
BOUFFEMONT ACF 1		ST BRICE FC 4

Anciens D4

PISCOP MOISSELLES 1	CORMEILLAIS ACS 1
SOISY AM FC 2	BEZONS USO 1

CDM D2

ST BRICE FC 2	PONTOISIENNE JS 1
PIERRELAYE FC 1	COSMO TAVERNY

CHAMPIONNAT U18

La Commission, à la suite du retrait de l'équipe de SURVILLIERS AVENIR en U18 D3/B, informe les clubs de la possibilité d'engager une équipe en catégorie U18.

Les engagements seront pris en compte dans l'ordre de leur réception.

Toutefois, dans l'hypothèse où plusieurs clubs manifesteraient leur intérêt, priorité sera donnée à un club ne disposant pas encore d'une équipe engagée dans un championnat départemental U18.





COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL POUR LES ENFANTS

RÉUNION DU 31 AOÛT 2026

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Escroignard
M Doucara – M Joseph

Assistent : Mme Bastos (Comité) – M Allard (CTDAP)

Excusés : Mr Ait Larbi – M Le Nagard – M Lomba – M Rabia – M Sénécal

INFORMATIONS IMPORTANTES

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Pour les Enfants) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être déposées dans FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 appels dans les PV de la commission.

La commission rappelle aux clubs de bien respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.





COURRIERS DES CLUBS

BEAUCHAMP AS : Mail du 25/08/26

Pris note de votre demande d'engagement de votre équipe U12 Avenir. La commission examine votre demande en fonction des places disponibles dans la catégorie.

PRESLES USL : Mail du 28/08/26

Pris note de votre demande d'engagement. La commission vous rappelle que tous les engagements des équipes de U6 à U13 sont à faire dans FAL avant le 09/09/26. En revanche il faut faire un choix car les U8 sont séparés des U9. La commission ne peut pas prendre en compte les engagements reçus par mail. Les renseignements concernant les éducateurs doivent être renseignés lors de l'enregistrement dans FAL.

RAPPEL

La commission vous rappelle que tous les engagements d'équipes doivent être effectué dans FAL.

La date limite des inscriptions est le Mercredi 9 Septembre 2026.

Comme évoqué lors de la réunion en visio fin juin, 3 tours de brassage sont prévus les 26/09 – 03/10 et 10/10. A l'issue de ces 3 journées, les groupes seront constitués, dans la mesure du possible par secteur, afin de disputer la 1^{ère} phase.

Toutes les équipes non engagées au 09/09 ne pourront pas prendre part à la 1^{ère} journée.

REUNIONS DE RENTREE

Afin de présenter les modifications du Football pour les enfants pour cette saison, la commission organise des réunions par secteur

- Le Jeudi 10/09 pour le secteur Ouest à 19h30
- Le Vendredi 11/09 pour le secteur Est à 19h30
- Le Mardi 15/09 pour le secteur Sud à 19h30

JOURNEES DE RENTREE DU FOOT

La commission demande aux clubs d'envoyer leur candidature pour être site pilote lors de ces journées. Des membres de commission technique se déplaceront sur les sites pour l'organisation

U11 le 12/09
U9 le 19/09
U7 le 26/09

PROCHAINE REUNION LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026





COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

REUNION COMITE RESTREINT DU 1 SEPTEMBRE 2026

GENERALITES IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

*COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE*

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission.

De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 16 coupes hors Coupes Futsal, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



**ATTENTION****HORAIRES DES MATCHES DE COUPES***(Sans Lever de rideau)*

- 14 ans (U14)	16H00
- 16 ans (U16)	13H30
- 18 ans (U18)	13H30
- Sénior(e)s	15H00
- CDM	09H45
- Anciens	09H30
- Féminines U15F U18F	15H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires. Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



En ce jour de reprise de notre Commission, l'ensemble des membres qui la compose vous souhaitent à toutes et tous, une excellente saison 2026 – 2027 !

APPEL À CANDIDATURE - COUPES DU VAL-D'OISE

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation :

- des FINALES COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL qui se dérouleront

LES 05 et 06 JUIN 2027

Pour une bonne organisation des rencontres, le complexe devra impérativement être muni de :

- 10 vestiaires équipes
- 3 vestiaires arbitres
- 2 terrains

- De la FINALE DE COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL SENIORS H qui se déroulera

LE 19 MAI 2027

Pour une bonne organisation des rencontres, le complexe devra impérativement avoir une tribune et un éclairage homologué.

- des FINALES COUPE DU COMITE CREDIT MUTUEL qui se dérouleront

LE 06 MAI 2027

Nous vous informons que pour une bonne organisation des rencontres, le complexe devra impérativement être muni de :

- 6 vestiaires équipes
- 2 vestiaires arbitres
- 2 terrains





Merci de nous faire parvenir votre candidature par la boîte officielle de vos clubs.

Par avance, nous vous en remercions

COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL – SENIORS CHALLENGE COUTELIER

Premier Tour

11 matches le 27 septembre 2026

1	BRUYERES BERNES USM 1	D4	MENUCOURT AS 1	D3
2	MARCOUVILLE CITY CP 1	D3	ERAGNY FC 1	D3
3	AUVERS ENNERY FC 1	D3	FOSSES FU 1	D3
4	EAUBONNE FC 1	D4	ARNOUVILLE AS 1	D4
5	CHAUMONTEL LUZARCHES 1	D3	MONTMORENCY FC 1	D3
6	FRETTOISE ES 1	D4	SAINT PRIX ES 1	D3
7	VEXIN AS 1	D4	ORVILLOISE AS 1	D4
8	PRELES FC 1	D4	VIARMES ASNIERES OL 1	D3
9	ASSOC. JEUNESSE DEUIL ENGHEN 1	D3	BELLOU SAINT MARTIN ASC 1	D4
10	NEUVILLE SUR OISE 1	D4	THILLAY VAUD'HERLAND 1	D3
11	BEAUCHAMP AS 1	D3	PIERRELAZE FC 1	D3

Exempt : PARMAIN AC 1 + Les clubs de niveau Régional et les clubs de D1 et D2.



COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL - U16

Premier Tour - 27 matches le 27 septembre 2026

1	ERAGNY FC 21	D4	HERBLAY ES 21	D2
2	ECOUEEN FC 21	D1	MERY MERIEL FC 21	D2
3	GROSLAY FC 21	D3	ST LEU FC 95 21	D1
4	MAGNY EN VEXIN FC 21	D4	SOISY ANDILLY MARGENCY 21	D2
5	GONESSE RC 21	D2	PERSAN US 21	D2
6	ENT. BEAUMONT MOURS 21	D3	PIERRELAYE FC 1	D3
7	BEAUCHAMP AS 21	D2	COSMO TAVERNY 21	D2
8	SURVILLIERS AVENIR 21	D4	NEUVILLE SUR OISE AS 21	D3
9	PUISEUX LOUVRES 95 21	D4	GARGES LES GONESSE FCM 21	D1
10	VIARMES ASNIERES OL 21	D4	MENUCOURT AS 21	D2
11	MONTSOULT BAILLET US 21	D4	DEUIL ENGHIEEN FC 21	D2
12	OSNY FC 21	D1	GOUSSAINVILLE FC 21	D1
13	DOMONT FC 21	D4	MONTMORENCY FC 21	D2
14	CHAUMONTEL LUZARCHES 21	D4	FRETTOISE ES 21	D4
15	BOUFFEMONT ACF 21	D4	ENT. ROISSY THILLAY 21	D2
16	EZANVILLE ECOUEEN US 21	D4	MONTMAGNY FC 21	D2
17	ACADEMIE FOOTBALL CL 21	D3	ARGENTEUIL FC 21	D1
18	VALLEE DU SAUSSERON ES 21	D3	BEZONS USO 21	D3
19	BRUYERES BERNES USM 21	D3	MONTIGNY FC 95 21	D3
20	COURDIMANCHE AS 21	D3	CHAMPAGNE SFC 95 21	D3
21	VEXIN AS 21	D3	MARCOUVILLE CITY CP 21	D3
22	AUVERS ENNERY FC	D4	ADAMOIS OL 21	D2
23	VILLIERS LE BEL FC 21	D3	PONTOISIENNE JS 21	D3
24	FRANCONVILLE FC 21	D1	SAINT PRIX ES 21	D2
25	ARNOUVILLE AS 21	D3	ASSOC. JEUNESSE DEUIL ENGHIEEN 21	D3
26	FOSSES FU 21	D2	JOUY LE MOUTIER FC 21	D2
27	VAUREAL FCM 21	D2	MARLY LA VILLE ES 21	D2





COUPE DU VAL-D'OISE – CREDIT MUTUEL - ANCIENS

Premier Tour - 23 matches le 27 septembre 2026

1	BELLOY SAINT MARTIN ASC 31	D3	ARNOUVILLE AS 31	D2
2	ENTENTE SSG 31	D3	SOISY ANDILLY MARGENCY 31	D1
3	BOUFFEMONT ACF 31	D3	MONTIGNY FC 95	D2
4	DOMONT FC 31	D3	EAUBONNE FC 31	D4
5	BEZONS USO 31	D4	MARLY LA VILLE ES 31	D1
6	MONTMAGNY FC 31	D1	DEUIL ENGHEN FC 31	D1
7	ORVILLOISE AS 31	D4	PISCOP MOISSELLES AS 31	D4
8	SAINT BRICE FC 31	D3	MAGNY EN VEXIN FC 31	D1
9	GAFEPB 31	D3	CERGY PONTOISE FC 31	D1
10	BRUYERES BERNES USM 31	D3	AF ROISSY MONTI FOOT 31	D3
11	JOUY LE MOUTIER FC 31	D1	ERMONT AS 31	D1
12	VALLEE DU SAUSSERON ES 31	D3	ENT. BEAUMONT MOURS 31	D2
13	FOSSES FU 31	D2	ACADEMIE FOOTBALL CL 31	D3
14	VEXIN AS 31	D3	PORTUGAIS PAIX VIVRE ARGENTEUIL 31	D1
15	AUVERS ENNERY FC 31	D1	OSNY FC 31	D2
16	ENT. THILLAY ROISSY 31	D2	HERBLAY ES 31	D2
17	MONTMORENCY FC 31	D2	GARGES LES GONESSE FCM 31	D3
18	SAINT PRIX ES 31	D2	BEAUCHAMP AS 31	D2
19	MONTSOULT BAILLET US 31	D2	PUISEUX LOUVRES 95 31	D2
20	SURVILLIERS AVENIR 31	D3	PERSAN PORTUGAIS ASC 31	D1
21	VILLIERS LE BEL FC 31	D2	ADAMOIS OL 31	D3
22	ARGENTEUIL FC 31	D3	FRANCONVILLE FC 31	D2
23	COURDIMANCHE AS 31	D3	VAUREAL FCM 31	D1

Exempt : VIARMES ASNIERES OL 31





COUPE DU COMITE – CREDIT MUTUEL - U16

Premier Tour - 17 matches le 27 septembre 2026

1	SARCELLES AAS 24	D1	SAINT LEU FC 95 22	D2
2	GONESSE RC 22	D3	HERBLAY ES 22	D3
3	SARCELLES AAS 25	D2	OSNY FC 22	D3
4	MONTMAGNY FC 22	D3	ACADEMIE FOOTBALL CL 22	D4
5	GARGES LES GONESSE FCM 22	D4	ADAMOIS OL 22	D4
6	SOISY ANDILLY MARGENCY 22	D3	CORMEILLAS ACS 23	D2
7	BEAUCHAMP AS 22	D3	ASSOC.JEUNESSE DEUIL ENGHEN 22	D4
8	ECOUEN FC 22	D3	MARLY LA VILLE ES 22	D4
9	MENUCOURT AS 22	D3	CERGY PONTOISE FC 22	D1
10	PIERRELAYE FC 22	D4	SAINT OUEN L'AUMONE AS 22	D1
11	MONTMORENCY FC 22	D4	VAUREAL FCM 22	D3
12	ERMONT AS 22	D3	JOUY LE MOUTIER FC 22	D3
13	GOUSSAINVILLE FC 22	D3	SAINT BRICE FC 22	D1
14	COSMO TAVERNY 22	D3	ROISSY EN FRANCE US 22	D3
15	CERGY PONTOISE FC 24	D3	PERSAN US 22	D4
16	ENTENTE SSG 22	D1	CERGY PONTOISE FC 23	D2
17	ARGENTEUIL FC 22	D2	FRANCONVILLE FC 22	D3

Exempt : ARGENTEUIL RC 23





COUPE DU COMITE – CREDIT MUTUEL - SENIORS

Premier Tour - 30 matches le 27 septembre 2026

1	PRESLES FC 2	D4	ERMONT AS 2	D2
2	FRANCONVILLE FC 2	D3	GONESSE RC 2	D3
3	HERBLAY ES 2	D3	SOISY ANDILLY MARGENCY 2	D3
4	CHAMPAGNE SFC 95 2	D3	SARCELLES AAS 3	D2
5	PUISEUX LOUVRES 95 2	D4	GARGES LES GONESSE FCM 2	D3
6	MARLY LA VILLE ES 2	D3	COSMO TAVERNY 2	D2
7	CHAUMONTEL LUZARCHES 2	D4	SAINT OUEN L'AUMONE AS 3	D2
8	HERBLAY ES 3	D4	AUVERS ENNERY FC 2	D4
9	FRETTOISE ES 2	D4	ASSOC.JEUNESSE ENGHEN DEUIL 2	D4
10	FOSSES FU 2	D4	JOUY LE MOUTIER FC 2	D2
11	COURDIMANCHE AS 2	D4	OSNY FC 2	D2
12	EZANVILLE ECOUEN US 2	D4	PIERRELAYE FC 3	D4
13	BEAUCHAMP AS 2	D4	SAINT LEU 95 FC 3	D3
14	MENUCOURT AS 2	D4	PARMAIN AC 2	D4
15	MONTMORENCY FC 2	D4	DEUIL ENGHEN FC 2	D3
16	GARGES LES GONESSE FCM 3	D4	BEZONS USO 2	D2
17	SAINT PRIX ES 2	D4	ERMONT AS 3	D3
18	VEXIN AS 2	D4	ARGENTEUIL RC 2	D2
19	MERY MERIEL FC 2	D3	SAINT BRICE FC 2	D1
20	OSNY FC 3	D3	VIARMES ASNIERES OL 2	D4
21	ECOUEN FC 2	D2	DOMONT FC 2	D3
22	CORMEILLAIS ACS 2	D3	ENT. BEAUMONT MOURS 2	D4
23	EZANVILLE ECOUEN US 3	D4	VAUREAL FCM 2	D2
24	VILLIERS LE BEL FC 3	D3	VAUREAL FCM 3	D4
25	ARGENTEUIL FC 3	D3	PONTOISIENNE JS 2	D4
26	ADAMOIS OL 2	D3	VILLIERS LE BEL FC 2	D1
27	SAINT LEU 95 FC 2	D1	ARGENTEUIL FC 2	D2





28	GOUSSAINVILLE FC 2	D2	CERGY PONTOISE FC 3	D3
29	MONTMAGNY FC 2	D4	MAGNY EN VEXIN FC 2	D4
30	ROISSY EN FRANCE US 2	D4	GROSLAY FC 2	D3

Exempt : THILLAY VAUD'HERLAND 2

COUPE DU COMITE – CREDIT MUTUEL - ANCIENS

Premier Tour - 17 matches le 27 septembre 2026

1	ARGENTEUIL RC 32	D4	SARCELLES AAS 32	D2
2	MONTMORENCY FC 32	D3	ENT.BEAUMONT MOURS 32	D3
3	CERGY PONTOISE FC 32	D3	VALLEE DU SAUSSERON 32	D4
4	SOISY ANDILLY MARGENCY 32	D4	GONESSE RC 32	D2
5	MAGNY EN VEXIN FC 32	D3	FOSSES FU 32	D3
6	VAUREAL FCM 32	D3	MARLY LA VILLE ES 32	D3
7	SAINT PRIX ES 32	D3	JOUY LE MOUTIER FC 32	D2
8	ENT. THILLAY ROISSY 32	D3	DEUIL ENGHIEU FC 32	D3
9	CHAMPAGNE SFC 95 32	D3	GOUSSAINVILLE FC 32	D3
10	ECOUEU FC 32	D2	MONTMAGNY FC 32	D2
11	PUISEUX LOUVRES 95 32	D3	BEAUCHAMP AS 32	D3
12	PERSAN PORTUGAIS ASC 32	D3	ENT. VIARMES CHAUMONTEL LUZARCHES 32	D3
13	MENUCOURT AS 32	D2	HERBLAY ES 32	D3
14	BELLOY SAINT MARTIN ASC 32	D4	MERY MERIEL FC 32	D2
15	DOMONT FC 32	D4	EZANVILLE ECOUEU US 32	D3
16	JOUY LE MOUTIER FC 33	D4	ERAGNY FC 32	D1
17	AUVERS ENNERY FC 32	D3	GROSLAY FC 32	D2

Secrétaire de séance : JF. Budet

Prochaine commission : 8/09/2026.





COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION 01 SEPTEMBRE 2026

Présents : MM. Plassart – Febvay – Letellier – Lacour.

ATTENTION

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.

Pour les équipes qui jouent leurs matches à 15h30 ou plus tard, prévoir l'allumage de l'éclairage avec les services municipaux concernés.

À tous les clubs du District du Val-d'Oise :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

[Article 3.4](#)

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « *zone de sécurité augmentée* », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après. La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

Réponse à un club :

Lorsqu'un terrain de football est cerné par une piste et que d'autres activités sont possibles à l'intérieur de cette enceinte (athlétisme etc.), le club et le propriétaire des lieux doivent prévoir des créniaux pour que les activités n'interfèrent pas et que la sécurité de toutes et tous soit assurée.





Ville de PONTOISE : NNI 955000201

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives a contacté la municipalité pour assurer la sécurité du passage du terrain aux vestiaires lors des matches (Terrain LOUSTAUD, rue LAVOISIER). Un arrêté municipal a été édité le 12 septembre 2025 et devra être appliqué par les clubs recevants.

Ville de GROSLAY: NNI 952880101

M. PLASSART de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives s'est déplacé le mercredi 26 Aout 2026 à 14h00, au Stade Serge CUKIER, Chemin des ROUILLONS pour classement de l'installation.

Ville de ECOUEN: NNI 952050101 et 952050102

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera prochainement, au Stade Municipal, 18, rue du Maréchal FOCH, pour classement des éclairages.

La commission accuse lecture du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.





COMMISSION DES FINANCES

RÉUNION ELECTRONIQUE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

Présents : Mme CHAKRI - MM. MOREIRA – RENAI - YABAS

Assiste : Mme GONZALEZ (Comptable).

La commission informe que toutes les décisions de première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

RAPPEL

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du Club, dans le cas contraire le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

INFORMATION

Pour toute nouvelle affiliation, nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 150 Euros sera demandé.

CLUBS EN INFRACTION NON-REGLEMENT COMPTE CLUB

- Liste des clubs en infraction à ce jour après la relance du 22 juillet 2026 via Notifoot avec une date de règlement arrêtée au samedi 1^{er} août 2026 :
-
- 525937 – GROUPE AMITIE FOOT. EDUCATIF PB
- 547630 – MACCABI SARCELLES
- 550376 – MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS 95
- 551972 – ASC AVICENNE
- 561005 – BEZONS SPORTING CLUB
- 561101 – MONTIGNY LVBD
- 564044 – PARIS GOUSSAINVILLE FUTSAL
- La commission des finances appliquera les sanctions prévues dans le règlement sportif, (articles 3.6 et suivants du RS) jusqu'à règlement du compte club.

Informations transmises aux Commissions suivantes :

*** Commission Départementale du Calendrier et organisation des Compétitions**

*** Commission Futsal**

Prochaine réunion sur convocation





COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 02 SEPTEMBRE 2026

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Crier - Duclos

Assiste : M Renault (Cda)

Excusé : M Bœuf-Monteiro

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet du DVOF le vendredi à 18H00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18H00 (pour une rencontre programmée en semaine).





COURRIERS CLUBS

Génération Herblay : Mail du 16-07-26

Demande pour l'engagement d'équipes U10 et U12 en critérium malgré l'impossibilité de recevoir à domicile.
Accord exceptionnel du comité de direction pour la saison 2026/2027.

Méry-Mériel Fc : Mail du 24-07-26

Confirmation de l'engagement d'une équipe Senior Futsal.

Akacias Futsal : Mail du 27-07-26

Confirmation de l'engagement de 2 équipes Senior Futsal.

Foot Indoor Loisir : Mail du 28-07-26

Confirmation de l'engagement d'une équipe U14 Futsal.

Les Sportifs de Garges : Mail du 26-08-25

Pris note de l'horaire des rencontres pour votre équipe 3 en Senior D2.

Bezons Futsal Club : Mail du 28-08-26

Pris note du Forfait général de votre équipe 1 en Senior D1.

Pris note du désengagement de votre équipe 2 en Senior D2.

EVOLUTION DU TEMPS DE JEU – SAISON 2026/2027

Le Comité de Direction de la LPIFF a validé la modification du temps de jeu des compétitions futsal nationales et régionales des catégories U16 à Seniors masculines et U18F à Seniors Féminines (modification annoncée dans le PV Futsal de Ligue du 06 juillet 2026).

Le district du Val d'Oise de Football doit donc modifier également le temps de jeu des compétitions départementales correspondantes.

Le Comité de Direction du DVOF lors de sa réunion du 17 juillet 2026 a validé la modification du temps de jeu ci-dessous :

Championnats Seniors et Coupes départementales : **2 x 30 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium et Challenge U16 : **2 x 30 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium et Challenge U14 : **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium et Challenge U12 : **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium U10 : **2 x 20 mn** sans arrêt du chronomètre

La Commission invite les clubs concernés à prendre leurs dispositions pour bénéficier d'un créneau horaire de match compatible avec cette évolution de temps de jeu.





CALENDRIER SENIORS D1 SAISON 2026 / 2027

CHAMPIONNAT FUTSAL (Groupe à 10)

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
14-sept.-26 au 20-sept.-26	21-sept.-26 au 27-sept.-26	5-oct.-26 au 11-oct.-26	2-nov.-26 au 8-nov.-26	16-nov.-26 au 22-nov.-26	30-nov.-26 au 6-déc.-26	7-déc.-26 au 13-déc.-26	14-déc.-26 au 20-déc.-26	18-janv.-27 au 24-janv.-27
2 - 9 4 - 7 6 - 5 8 - 3 10 - 1	3 - 1 5 - 8 7 - 6 9 - 4 2 - 10	4 - 2 6 - 9 8 - 7 1 - 5 10 - 3	5 - 3 7 - 1 9 - 8 2 - 6 4 - 10	6 - 4 8 - 2 1 - 9 3 - 7 10 - 5	7 - 5 9 - 3 2 - 1 4 - 8 6 - 10	8 - 6 1 - 4 3 - 2 5 - 9 10 - 7	9 - 7 2 - 5 4 - 3 6 - 1 8 - 10	1 - 8 3 - 6 5 - 4 7 - 2 9 - 10
Journée 18	Journée 10	Journée 11	Journée 12	Journée 13	Journée 14	Journée 15	Journée 16	Journée 17
Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
10-mai-27 au 16-mai-27	25-janv.-27 au 31-janv.-27	1-févr.-27 au 7-févr.-27	22-févr.-27 au 28-févr.-27	1-mars-27 au 7-mars-27	8-mars-27 au 14-mars-27	22-mars-27 au 28-mars-27	19-avr.-27 au 25-avr.-27	3-mai-27 au 9-mai-27

DIVISION 1 Gr U		
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB
1	850889	MONTMAGNY ASFS 1
2	582621	FOOT INDOOR LOISIR 1
3	551988	CERGY-PONTOISE FC 1
4	560814	FUTSAL CLUB VLB 1
5	551445	PARMAIN FUTSAL AS 1
6	560543	ARNOUVILLE CF 1
7	561101	MONTIGNY LVDB 2
8	560466	MSF 1
9	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
10	552305	OSNY UNITED 1

Suite au forfait général de l'équipe de Bezons Fc 1 avant le début du championnat, la commission futsal en application de l'Art. 14.5 du RS du Dvof, décide de faire monter en Senior D1 l'équipe de Foot Indoor Loisir (meilleur 3^{ème} du championnat de D2 2025/2026).

La commission départementale Futsal demande à tous les clubs engagés en championnat du DVOF de lui faire parvenir impérativement l'attestation fournie par la municipalité, de mise à disposition du gymnase, précisant les jours et horaires de match.





ENGAGEMENTS SENIORS D2 SAISON 2026 / 2027

A la date limite du 31-08-26, la commission futsal valide l'engagement de 24 équipes pour le championnat de D2 Futsal.

La commission Futsal propose à la validation du Comité de direction du DVOF du mardi 08-09-26 la composition de 2 groupes de 12 équipes pour le championnat de D2.

L'ajout d'équipe supplémentaire ne sera plus possible sauf désengagement d'équipes avant le début du championnat.

Ci-dessous le calendrier prévisionnel du championnat de D2

CHAMPIONNAT FUTSAL (Groupe à 12)

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09	Journée 10	Journée 11
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
14-sept.-26 au 20-sept.-26	21-sept.-26 au 27-sept.-26	5-oct.-26 au 11-oct.-26	2-nov.-26 au 8-nov.-26	16-nov.-26 au 22-nov.-26	30-nov.-26 au 6-déc.-26	7-déc.-26 au 13-déc.-26	14-déc.-26 au 20-déc.-26	18-janv.-27 au 24-janv.-27	9-nov.-26 au 15-nov.-26	11-janv.-27 au 17-janv.-27
2 - 11 4 - 9 6 - 7 8 - 5 10 - 3 12 - 1	3 - 1 5 - 10 7 - 8 9 - 6 11 - 4 2 - 12	4 - 2 6 - 11 8 - 9 10 - 7 1 - 5 12 - 3	5 - 3 7 - 1 9 - 10 11 - 8 2 - 6 4 - 12	6 - 4 8 - 2 10 - 11 1 - 9 3 - 7 12 - 5	7 - 5 9 - 3 11 - 1 2 - 10 4 - 8 6 - 12	8 - 6 10 - 4 1 - 2 3 - 11 5 - 9 12 - 7	9 - 7 11 - 5 2 - 3 4 - 1 6 - 10 8 - 12	10 - 8 1 - 6 3 - 4 5 - 2 7 - 11 12 - 9	11 - 9 2 - 7 4 - 5 6 - 3 8 - 1 10 - 12	1 - 10 3 - 8 5 - 6 7 - 4 9 - 2 11 - 12
Journée 22	Journée 12	Journée 13	Journée 14	Journée 15	Journée 16	Journée 17	Journée 18	Journée 19	Journée 20	Journée 21
Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
10-mai-27 au 16-mai-27	25-janv.-27 au 31-janv.-27	1-févr.-27 au 7-févr.-27	22-févr.-27 au 28-févr.-27	1-mars-27 au 7-mars-27	8-mars-27 au 14-mars-27	22-mars-27 au 28-mars-27	19-avr.-27 au 25-avr.-27	3-mai-27 au 9-mai-27	15-mars-27 au 21-mars-27	29-mars-27 au 4-avr.-27

Ci-dessous les équipes engagées au 31-08-26

Futsal D2 :

582623 - Afs Vauréal 2
 565187 - AJED 1 & 2
 565605 - Akacias Futsal 1 & 2
 561071 - Asf Argenteuil 2
 530279 - Bezons Uso 1
 580869 - Cjf Persanaise 1
 560866 - Combo Futsal 2
 565894 - Diablots United 1
 560814 - Futsal Club VLB 2
 553776 - Garges Djibson Asc 3
 581364 - Goussainville Fc 2
 265321 - JC Académie 1 & 2
 565322 - JEF 1
 590442 - Les Sportifs de Garges 3
 580882 - Marcouville City Cp 3
 580487 - Méry-Mériel Fc 1
 561101 - Montigny Lvdb 2
 850889 - Montmagny Asfs 2
 560467 - My Sarcelles Futsal 2
 551445 - Parmain Futsal As 2
 565896 - Rc Eaubonne 1

La composition des groupes et le calendrier de D2 sera en ligne le mercredi 9 septembre après validation du Comité de Direction.



**ENGAGEMENT JEUNES SAISON 2026 / 2027**

La date butoir des engagements est fixée au **mercredi 09 septembre dernier délai** afin de pouvoir valider l'organisation des plateaux et critérium lors de la réunion clubs.

Obligations clubs :

Critériums U10 - U12 - U14 (2 équipes max par catégorie) : nécessité d'avoir un créneau fixe pour chaque catégorie le samedi ou le dimanche.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur l'**application Google Forms** transmise aux clubs courant juillet. La commission demande aux clubs d'indiquer le nom et l'adresse du gymnase ainsi que le jour et l'heure de début des rencontres.

Plateaux U8 Futsal : nécessité d'avoir un créneau fixe le samedi ou le dimanche différent de celui prévu pour les critères U10 à U16.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur l'**application FAL** disponible sur le site du DVOF.

La commission demande aux clubs d'indiquer le nom et l'adresse du gymnase ainsi que le jour et l'heure de début des plateaux.

Les clubs ne disposant pas de créneaux distincts pour les plateaux et les critères ne pourront pas engager d'équipes dans toutes les catégories.

RÉUNION D'INFORMATION

La Commission Futsal tiendra au siège du DVOF - 6, avenue du Bosquet à Baillet en France, une réunion d'information sur la présentation des calendriers seniors et jeunes.

L'organisation des critères jeunes et des plateaux Futsal :

Le lundi 14 septembre 2026 à 19h30.

Présence obligatoire des clubs sous peine **d'amende de 50€** conformément à l'annexe financière du DVOF.

FORFAIT GÉNÉRAL**SENIOR D1**

Bezons Futsal 1 : Forfait général de l'équipe de Bezons Fc 1 après parution du calendrier.

Bezons Fc : amende = 110€

Prochaine réunion : Lundi 14-09-26 à 18H30

